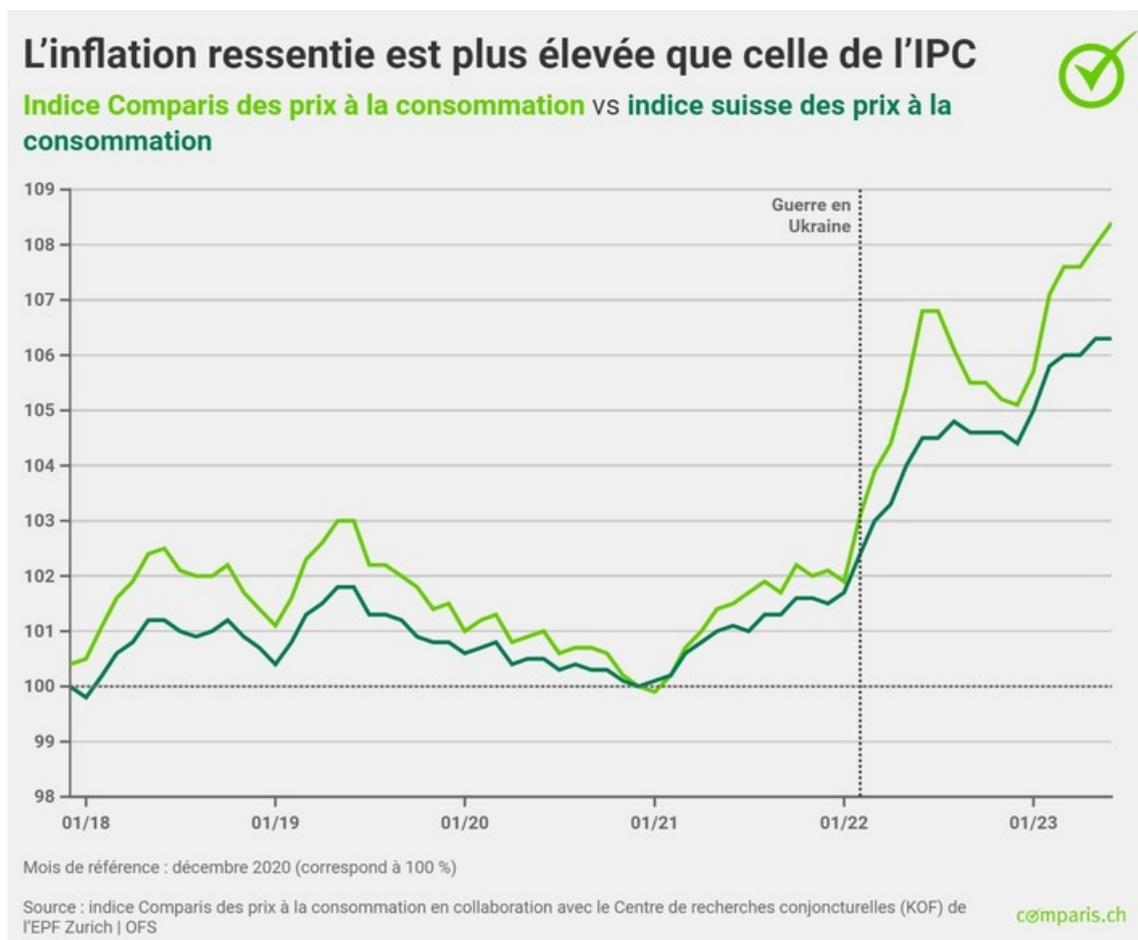


12.07.2023 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse : L'inflation atteint maintenant la sphère des animaux domestiques



Communiqué de presse

Indice Comparis des prix à la consommation juin 2023

L'inflation atteint maintenant la sphère des animaux domestiques

En juin 2023, les prix des biens de consommation courante ont augmenté de 1,5 % par rapport au même mois de l'année précédente. Malgré tout, l'inflation a légèrement ralenti depuis mai 2023. C'est ce que révèle l'indice Comparis des prix à la consommation*. La chute des prix du carburant contribue à cet infléchissement. Les coûts de l'alimentation et des voyages à forfait, quant à eux, restent à des niveaux élevés. C'est aussi le cas des produits pour animaux domestiques et des services vétérinaires pour ces derniers, bien plus chers qu'il y a un an. « Les propriétaires d'animaux sont désormais contraints de dépenser plus pour le bien-être de leurs amis à quatre pattes, déclare Dirk Renkert, expert Argent chez Comparis. Non seulement les aliments pour animaux, mais aussi les services vétérinaires coûtent plus cher. »

Zurich, le 12 juillet 2023 – L'indice Comparis des prix à la consommation, établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, mesure l'inflation telle qu'elle est ressentie par les consommatrices et les consommateurs. Pour ce faire, seule l'évolution des prix des biens de consommation courante est prise en compte, par exemple ceux des denrées alimentaires, des médicaments ou des vêtements. Le taux d'inflation est ainsi calculé abstraction faite des loyers et des biens durables.

Selon l'indice Comparis des prix à la consommation, les biens du quotidien en Suisse ont augmenté de 1,5 % entre juin 2022 et juin 2023. L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS) rend compte quant à lui d'une hausse de 1,7 %.

Prix en hausse par rapport au mois précédent

Par rapport à mai 2023, le prix du panier suisse de Comparis a augmenté de 0,3 % (IPC : +0,1 %), un rythme légèrement moins rapide qu'entre avril et mai 2023 où les coûts des biens de consommation courante avaient progressé de 0,4 % (IPC : +0,3 %).

Plus forte hausse des prix par rapport au mois précédent

Le mois dernier, divers produits ont renchéri. Les prix des autres prestations pour le transport individuel sont ceux qui ont enregistré la plus forte hausse, à savoir de 8,2 % (mai : +1,0 %).

Les consommatrices et les consommateurs paient également plus cher leurs fruits, légumes, pommes de terre et champignons – dont les prix ont augmenté de 3,9 % en juin (mai : +3,8 %).

Dans le top cinq des services et produits qui ont le plus renchéri arrivent ensuite la parahôtellerie (+2,8 %), les glaces (+2,3 %) et le thé (commerce de détail) (+1,9 %).

Les produits et services vétérinaires pour animaux domestiques nettement plus chers que l'an passé

Au cours des douze derniers mois, les prix des produits pour animaux domestiques ont augmenté de 6 %, et les services vétérinaires pour animaux domestiques, de 3,6 %. « La forte hausse des prix des produits pour animaux domestiques est due à l'augmentation des coûts de fabrication causée par l'explosion des prix des matières premières, de l'énergie et des coûts de transport, déclare Dirk Renkert, expert Argent chez Comparis. Malgré la hausse des prix, la demande d'aliments pour animaux est intacte et les fournisseurs semblent avoir beau jeu avec les hausses de prix », poursuit l'expert.

Plus forte baisse des prix d'un mois sur l'autre

En juin, le prix de certains produits a reculé. Par exemple, les consommatrices et consommateurs ont payé 4,9 % de moins qu'en mai de transports aériens. Les prix de la margarine, des graisses et des huiles comestibles aussi ont reculé, de 3,8 % précisément.

Ont également baissé les prix des vêtements pour enfants (-3,6 %), du sucre (-3,5 %) et des eaux minérales naturelles (-2,8 %).

Inflation : la Suisse loin derrière en comparaison européenne

En regardant au-delà des frontières, on constate que sur douze mois, le renchérissement a été plus faible en Suisse que dans la zone euro. Selon Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne, les prix ont augmenté de 5,5 % dans les pays de la zone euro au cours de cette période (dans l'ensemble de l'UE : +7,1 %). En juin, le taux d'inflation s'établissait à 0,3 % (contre 0 % dans l'ensemble de l'UE).

Inflation la plus élevée pour les personnes vivant seules de 65 ans ou plus

Les ménages d'une personne âgée de 65 ans ou plus ont connu le renchérissement le plus élevé au cours des douze derniers mois. Le taux de l'inflation telle qu'ils la ressentent par rapport à l'an dernier s'élève à 2,0 %.

Pour eux, le coût de la vie a encore augmenté de 0,2 % en juin par rapport au mois précédent.

Si l'on s'en tient aux chiffres, parmi tous les ménages, ce sont les personnes de moins de 65 ans vivant seules qui ressentent le moins le renchérissement. Avec un indice établi à 107,8 points, l'inflation ressentie par les personnes de cette catégorie s'élève à 1,2 % sur les douze derniers mois.

Les ménages appartenant à la classe de revenus les plus élevés sont ceux qui ressentent le plus l'inflation

Sur la base des revenus, c'est pour la catégorie qui gagne le plus que la vie a le plus renchéri par rapport à l'année dernière. Son indice des prix à la consommation a progressé de 1,7 %. En juin, le renchérissement se situait à 0,4 %.

La classe de revenus intermédiaires à élevés a été la moins touchée par le renchérissement. Pour elle, les prix ont augmenté de 1,3 % depuis l'an passé. Le mois dernier, ces derniers ont augmenté de 0,4 %.

L'inflation la plus basse en Suisse italienne

La comparaison des régions linguistiques révèle que le renchérissement le plus bas par rapport à l'année précédente a été enregistré en Suisse italienne, où il s'établit à 1,0 %. Par rapport au mois précédent, le coût de la vie dans cette région a augmenté de 0,5 % en juin.

La Suisse alémanique et la Suisse rhéto-romane ont enregistré le renchérissement le plus élevé par rapport à l'année précédente, à savoir 1,6 %. En juin, le niveau des prix a augmenté de 0,3 %.

*** Indice Comparis des prix à la consommation**

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix sur la base d'un panier représentatif d'environ 1050 biens et services. L'inflation se caractérise par une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau moyen des prix. L'IPC comprend 12 catégories principales, parmi lesquelles on trouve les investissements à long terme et les loyers. En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L'IPC ne reflète donc pas l'inflation telle qu'elle est réellement ressentie par les consommatrices et les consommateurs.

Établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, l'indice Comparis des prix à la consommation reflète le ressenti de l'inflation en excluant les montants des loyers et les prix des biens durables tels que les voitures de tourisme et les meubles pris en compte dans les données de l'IPC. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique. En outre, une comparaison de prix lissée sur 20 ans est réalisée et des calculs propres sont effectués pour quelques groupes de produits (*). Si les chiffres, hors sections relatives aux types de ménages, aux catégories de revenus et aux régions linguistiques, ne sont pas marqués d'un astérisque, les

données proviennent de l'IPC.

Les données à la base de l'indice Comparis des prix à la consommation sont issues de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) ainsi que de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l'EBM. Sont ensuite calculés les [indices-chaînes de Laspeyres](#) avec les séries de prix de l'IPC. L'indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100 %).

Pour en savoir plus :

Dirk Renkert
Expert Argent
Téléphone : 044 360 53 91
E-mail : media@comparis.ch
comparis.ch/hypoPlus

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler.

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100909287> abgerufen werden.